

Frontignan, le 18 décembre 2017

Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 décembre 2017

Présents : Gérard Chaput, René Casses, Dominique Coquery, Francis Herrera, Josiane Refuveille, Djimi Tsouladzé.

Absent excusé : Maurice Lidou, Georges Forner, Jean-Pierre Lacan, Robert Tant.

Début de la réunion : 18 h 15

1- Approbation du compte rendu de CA du 13.11.2017

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA de cette date, le compte rendu est validé.

2- Date Assemblée Générale

Accord des membres pour programmer l'AG le 22 mars 2018.

3- Rencontre annuelle avec la DREAL

Comme prévu lors de la précédente réunion, un courrier a été adressé à la DREAL pour prendre rendez-vous. Elle est prévue le 11 janvier 2018 à 10 h au siège de cette organisme. Accompagnant ce courrier une proposition de sujets à aborder permettront d'avancer sur l'actualité qui nous préoccupent et qui demandent éclaircissements. Les membres du bureau se déplaceront, mais un autre membre peut compléter ce groupe (ou remplacer l'un des participants en cas d'indisponibilité).

Sujets adressés :

- GDH-BP : informations complémentaires sur le rapport « action inspection/contrôle CSS 06.2017 ».
- GDH-BP : dans le cadre de la prévention continue des populations suite au PPI ; exercices tests, plaquettes comportementales en direction des riverains, signalisation sur le terrain, actualisation des PCS et DICRIM.
- Transport de Matières Dangereuses (TMD) et réglementations spécifiques du plan de sécurité et d'intervention (PSI - hors PPI), à la charge des exploitants, plan ORSEC TMD).
- Dépollution Chantier ex-raffinerie MOBIL : situation du calendrier des travaux, avancement des phases fouilles/prospectives/études, futur plan de gestion opérationnel, modifications des mesures de surveillance et d'alerte sur la qualité de l'air, condition du suivi semestriel du chantier avec participation ARZF.
- Divers :
- Mise en conformité administrative et technique d'HEXIS.
- Interrogations sur article presse/internet MEDIACITE sur l'inventaire des sites industriels et zones sensibles en région OCCITANIE.

4- Incident Hydrocarbure Mas de Klé

Francis Herrera fait état de cet incident survenu courant de ce mois dans la zone d'activité du mas de Klé (déversement sur la chaussée de boue d'hydrocarbure toxique lors de son transport à destination de la société SCORI pour traitement). Il rappelle l'action de communication réalisée vers les adhérents et le communiqué de presse pour dénoncer les risques liés aux transport de matières dangereuses (Midi Libre du 19.11.2017). Sur place il indique avoir pu constater la désorganisation de la prise en charge de cet incident et la pollution atmosphérique importante durant l'enlèvement de ce résidu. Olivier Laurent interrogé sur le sujet lors de la rencontre nous a indiqué que la Municipalité avait porté plainte.

Josiane Refuveille demande que l'association puisse avoir copie de cette plainte et des suites qui y seront données. Il est décidé d'adresser un courriel à Olivier Laurent pour cela.

5- Rencontre avec Olivier Laurent

Objectif de cette rencontre échanger les points de vues sur les sujets du moment et apporter nos contradictions. Un résumé est fait par les membres du bureau.

Le contenu des discussions de cette entretien a porté sur :

- Le chantier Exxon ; où il ressort la satisfaction de voir que les travaux se sont déroulés dans les meilleures conditions de protection de la population (direction du vent, meilleur confinement du carottage, aspiration de la pollution et traitement par charbon actif avant rejet dans l'atmosphère).
- L'incident d'hydrocarbure du Mas de Klé (voir ci-dessus).
- Le parc photovoltaïque : avantage d'une source d'énergie propre, inconvénients de la proximité du dépôt de GDH en cas de forte explosions, stabilité du terrain de l'ancienne décharge...
- Le plan communal de sécurité dont nous avons sollicité la consultation, demande rejetée (document interne à la ville), et le document DICRIM à mettre à jour.
- Enquête publique Pipeline ; opportunité de la réalisation, risques déplacés vers la ville et le port, vieillissement des cuves...

6- Observatoire des odeurs

Francis Herrera chargé du suivi de ce dispositif pour l'association et également nez volontaire a participé la réunion qui s'est tenu le 7 décembre. Lors de cette réunion ATMO Occitanie a présenté le bilan de cet observatoire pour l'année 2016. Il dit regretter le peu de participation que ce soit population ou nez volontaires, d'autant que le travail d'analyse réalisé par ATMO Occitanie est des plus satisfaisants. Des remarques ont été faites sur le moyen de signalement en ligne pour qu'il soit amélioré pour le rendre plus rapide. Trois entreprises étaient présentes (SCORI, TIMAC AGGRO, SERPOL). La municipalité était représentée par Olivier Laurent, adjoint délégué à la prévention des risques et Madame Sandevour, directrice du service technique. L'Agglo et la ville de Sète étaient également représentées.

Trente-deux nez ont participé à la procédure de signalement. Sur l'ensemble de l'année 2016, 2 237 heures ont été ressenties comme odorantes, ce qui correspond à un taux de perception moyen de 3,4 %, soit 1 heure sur 29 identifiée comme odorante. Les secteurs les plus impactés étant La Peyrade avec 5,7 % et Sète avec 4,2 % de signalements odorantes. Certains registres odorants sont ressentis sur les 3 principaux quartiers surveillés (La Peyrade, Frontignan et Sète), tout au long de l'année. Il s'agit principalement des odeurs de « chou pourri » et de « cuisson de graines » (respectivement 25 % et 23 % des heures odorantes) principalement attribuées à SCORI et SAIPOL.

Francis Herrera indique qu'il adressera le résumé de ce bilan aux adhérents à la suite de ce compte rendu (le rapport complet étant lui réservé au groupe de travail).

7- Enquête publique Pipeline

Après avoir étudié l'important dossier d'enquête publique pour la construction et l'exploitation d'une canalisation de transport d'hydrocarbure (mille pages), Gérard Chaput, intervient pour résumer le contexte (voir précédent compte rendu), et indique que ce projet dans son ensemble n'est pas contestable au regard des risques possibles du Pipeline actuel et de son Sealine dû au vieillissement des canalisations datant de 1965. Il propose un aperçu des observations qu'il portera sur le registre de cette consultation publique. Cette contribution sera remise et explicité à l'inspecteur enquêteur le 15 décembre, d'ici là, elle sera au préalable proposer aux membres du bureau pour avis et validation. Comme habituellement pour ce genre d'action, une communication de cette contribution sera faite aux adhérents et mise sur le site de l'association.

8- Avancement du chantier Exxon Mobil

Francis Herrera informe les membres sur les dernières nouvelles concernant ce chantier. Celui-ci devrait être en arrêt temporaire à partir du 15 décembre pour fin de contrat. La reprise étant liée au renouvellement de celui-ci entre BP et la société en charge de la prospection. Il reste en effet quelques carottages à réaliser, le chantier ayant pris du retard suite aux contraintes de protection météorologique. De même ATMO Occitanie devrait suspendre ses relevées de mesures. Concernant les mesures réalisées jusqu'à ce jour, elles ne devraient être disponibles qu'au courant du premier trimestre 2018, un certain temps d'exploitation et d'analyse étant nécessaire.

9- Sujets annexes

- Le secrétaire remet en séance aux membres du conseil un projet de modification du règlement intérieur concernant des dispositions d'intégration au CA d'un nouveau membre et des précisions sur la gestion de radiation pour faute grave.
- CSS GDH BP : Gérard Chaput titulaire lors de ce comité de surveillance lance un appel à candidature parmi les membres du conseil pour la présence d'une suppléance ; sachant que lors de cette réunion la suppléance ne peut intervenir directement mais peut lui apporter son avis discrètement lors des interventions. Ce CSS a lieu chaque année sur convocation.

La séance est levée à 20 h 30.

Date du Prochain CA : 8 Janvier 2018, même lieu, même heure.

Le secrétaire : F. Herrera

Les membres du bureau et du conseil d'administration réunis vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et souhaitent vous retrouver parmi ce collectif de défense de notre environnement en 2018.
